

## PETIT HISTORIQUE DU BLASON COMMUNAL DE CHOQUEUSE LES BENARDS

*Vous avez pu remarquer que la Mairie a adopté un nouveau blason. Celui-ci a été réalisé gratuitement par Jean-François Binon.*



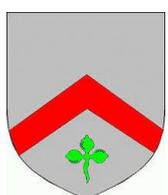
Le blason communal de Choqueuse les Bénards est composé de plusieurs motifs pris dans les armoiries des deux familles ayant possédé les terres de Choqueuse.

Il se lit ainsi : « D'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un trèfle de sinople, au chef de gueules chargé de trois croissants d'or ».



Tout d'abord il y eu la famille « des Essarts de Lignières » dans les années 1560. Ce blason est encore visible sur le pilier gauche à l'entrée de la ferme-manoir.

Il se lit ainsi : « De gueules, à trois croissants d'or, posés 2 et 1 ».  
Ce fief appartenait déjà au grand-père Josse de Paillard en 1507.



La seconde famille à posséder le domaine est issue de Jean-Baptiste Le Caron, Écuyer, Sieur d'Ambreville, qui l'acquit en 1670, le 24 février. Cette famille est toujours propriétaire par M. Edouard Le Caron de Choqueuse, demeurant dans la Manche.

Ce blason est visible sur les fonts baptismaux de l'église. Il se lit ainsi :  
« D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un trèfle de sinople »